



Assemblée générale

Distr. limitée
24 octobre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session
Cinquième Commission

Point 112 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Projet de décision présenté par le Président

**Coopération entre les départements du Siège
et les commissions régionales**

L'Assemblée générale décide de prendre acte de la note du Secrétaire général sur la coopération entre les départements du Siège et les commissions régionales¹ ainsi que du rapport connexe du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires².

¹ A/57/361.

² A/57/7/Add.3, par. 14 et 15.

